

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. XIV.

No. 17.

Montréal, Jeudi, 26 Avril 1883.

Prix du numéro: 7 centims.—Annonces, la ligne: 10 centims
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

SOMMAIRE

TEXTE: Louis Veillot, par A. D. DeCelles.—Expressions à noter, par E. Blain de Saint-Aubin.—De Montréal à Lourdes (suite), par un Pèlerin.—Les Bas-Vestiers (suite), par Giulio.—Bibliographie.—Nos gravures.—Choses et autres.—De tout un peu.—Poésie: L'enfant et l'étoile, par l'atulle Mendès.—Amour et larmes, (suite), par Mary.—Incendie à Québec.—Une étoile intermittente.—Les volcans du globe.—Notes commerciales.—Nouvelles diverses.—Tribunaux comiques.—L'hospice de St-Gothard.—Les échecs.—Pensées.—Le jeu de dames.

GRAVURES: Le baron Jules Cloquet; Le gén. de Martinprey; M. Delaplane; Constantinople: Les obsèques de sœur Thérèse, supérieure de l'hôpital français à Péra; Portrait de la comtesse E. de Nassau-Siegen; Le prince Gortschakoff; M. Coumoundorous; Paris: Arrestation de M. F. Byrne.

LOUIS VEILLOT (*)

La presse catholique du monde entier devrait porter le deuil de Louis Veillot, car elle vient de perdre le plus fort polémiste du siècle, sa plume la plus brillante, un homme dont le nom figure déjà parmi les apologistes de l'Eglise et des défenseurs de la foi. Chose étrange et bien caractéristique de notre temps, cet homme, dont le nom a fait tant de bruit en France et en Europe, s'est éteint dans un calme qui ressemble à un demi oubli. Nous sommes tous pris, absorbés par tant de préoccupations, que si celui qui joue un certain rôle dans le monde, ne tient pas toujours la scène, nous nous détournons pour concentrer notre attention sur le nouveau venu qui crie et s'agite. L'âge, les chagrins, la maladie avaient paralysé depuis quelques années cette plume qui jadis mettait toute la France en émoi.

Louis Veillot, chef d'école, a été une puissance dans son temps. Il était à la presse ce que Victor Hugo a été à la littérature de notre époque, Talleyrand, Cavour, Bismark, à la diplomatie. Il a exercé une influence qui a dépassé les limites de la France et pendant vingt-cinq ans, les paroles de Veillot ont été acceptées comme des oracles dans tout le monde catholique, en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada.

La sûreté de sa doctrine, servie par son admirable talent, lui avait valu une espèce de royauté, qui a souvent été combattue, jamais renversée. Cependant il a trouvé de rudes adversaires là où il aurait dû rencontrer des alliés. Il a vu deux puissants prélats, monseigneur Sibour, archevêque de Paris, monseigneur d'Orléans, lui déclarer la guerre, lutter contre lui avec force coups d'autorité, car l'un et l'autre ont interdit la lecture de l'*Univers* dans leur diocèse; il s'est vu en butte aux attaques passionnées de catholiques éminents, comme Lacordaire, Montalembert et de Falloux! Hélas, pendant vingt-cinq ans, les catholiques de France se sont divisés, déchirés, affaiblissant leur cause et perpétué des haines qui existent encore! Il n'entre pas dans notre plan de retracer ces luttes malheureuses et encore moins de déclarer qui avait tort, qui avait raison. Qu'il nous suffise de dire que dans toutes ces luttes Veillot s'est toujours senti appuyé à Rome. En le suivant on était presque toujours certain d'être plus près de la vérité. Il s'est toujours montré catholique avant tout, allant droit son chemin, repoussant tout compromis avec l'ennemi, tandis que Lacordaire et ses amis avaient une confiance dans la société moderne que Veillot n'a jamais pu partager. Pour nous servir de deux termes à la mode dans le monde politique de France, Veillot était l'intrigant, et Montalembert, Lacordaire, les opportunistes du catholicisme.

C'est sur la question de l'enseignement, en 1848, que la lutte éclata d'abord entre les catholiques de France. Elle devint plus amère sous l'empire lorsque l'abbé Gaume, soutenu par l'école de l'*Univers*, entreprit sa célèbre campagne pour faire substituer dans l'enseignement des collèges les auteurs chrétiens aux auteurs païens. La lutte fut longue, et de part et d'autre on ne s'épargna guère.

(*) Grâce à une erreur d'un bureau de poste, cet article qui devait paraître dans le numéro précédent, est allé se promener à Québec et nous est revenu lorsque le journal était sous presse.

Cette longue querelle de famille, si regrettable, n'a jamais empêché Louis Veillot de batailler contre la révolution, l'impiété, la libre-pensée, le matérialisme qui semble déborder la société. C'est dans cette lutte qu'il est admirable. Il fait beau voir ce terrible polémiste aller droit aux plus redoutables de ses ennemis, engager la bataille sur le terrain choisi par eux, les renverser, les écraser! Quelle bataille difficile et contre quels obstacles! Ce n'était pas la science de ses adversaires qui était à craindre, mais leurs sarcasmes, leurs rires. On voulait miner le catholicisme par l'esprit, par le ridicule; c'était ce qui devait le mieux réussir dans une société frivole ou le ridicule tue. Veillot rendait les coups avec usure, et si le ridicule faisait des victimes, c'était parmi les petits-fils de Voltaire. Lorsque les Sarcey, les About, les Havin, raillaient le bienheureux Benoit Labre sur sa malpropreté volontaire, Veillot mettait les rieurs de son côté en montrant à nu la lèpre morale de ces impies mille fois plus repoussante que les haillons du bienheureux Benoit Labre, objet de mépris de la secte révolutionnaire.

Comme journaliste, Louis Veillot a été longtemps la première plume de France. Ce n'était pas un écrivain que l'on put rattacher à aucune école: il avait un style à lui, il tranchait par sa manière et un talent tout personnel, comme par son caractère et son attitude vis-à-vis des partis et des gouvernements. Ce n'était pas un écrivain d'inspiration classique, mais rien de plus français que son style, rien de vigoureux comme cette phrase nourrie d'idées. Et quelle puissance de raisonnement sa logique entourait la cause qu'il défendait d'arguments serrés comme les mailles d'une armure impénétrable! Il mettait au service de sa cause un esprit satirique plein de causticité qui avait facilement raison des sarcasmes et des sophismes de ses adversaires. Lorsqu'on le suivait dans ses polémiques ardentes, lorsqu'on le voyait s'acharner à ses adversaires, sa phrase faisait l'effet d'un couteau, et il nous semblait entendre les gémissements des victimes si furieusement tailladées. C'était l'homme de la circonstance; c'était le fouetteur qu'il fallait à cette nuée de contempteurs de l'Eglise, qui ne vit jamais sous son drapeau un soldat plus dévoué, plus fort et plus méritant.

A. D. DECELLES.

EXPRESSIONS À NOTER

RÉHABILITATION DE CERTAINS MOTS

Rien de plus intolérant qu'un puriste; *proscrire* est sa devise.

"Ces sortes de gens (les *puristes*), dit La Bruyère, ont une fade attention à ce qu'ils disent, et l'on souffre, avec eux, dans la conversation, de tout le travail de leur esprit;... ils ne hasardent pas le moindre mot, quand il devrait faire le plus bel effet du monde;... ils parlent proprement et ennuyeusement: ils sont *puristes*."

D'Alembert, dans son éloge de Dangeau, à l'Académie, cite cette épigramme:

Je sens que je deviens *puriste*:
Je plante au cordeau chaque mot.
Je suis les Dangeaux à la piste,
Je pourrais bien n'être qu'un sot.

Dangeau était un académicien, innovateur hardi dans son langage, et en butte aux sarcasmes des puristes.

Nous avons, en Canada, plus de puristes qu'on ne pense. Seulement, ils se distinguent presque tous par une connaissance fort superficielle de la grammaire.

Récemment, ces messieurs ont voulu proscrire, de notre langage parlementaire, les mots suivants, entr'autres:

ORATEUR, MOTION, BILL, COMITÉ, LECTURE.

On a pu voir, dans des articles précédents, que les mots *Orateur* et *Motion* sont parfaitement français, en langage parlementaire, dans le sens que nos députés canadiens leur attribuent.

Définissons les trois autres, d'après les dictionnaires les plus récents:

BILL, subst. masc., Projet d'acte du parlement d'Angleterre et aussi, quelquefois, loi rendue.

BILL D'INDEMNITÉ, Expression qui, du parlement anglais, est venue dans le langage parlementaire français, et se dit de l'absolution que la Chambre donne à un ministre pour quelque chose d'irrégulier, il est vrai, mais commandé par les circonstances.

Le mot *bill*, qui s'écrivait autrefois *bille*, vient du mot latin *billā* (basse latinité), qui veut dire mémoire, cédule, contrat. C'est une altération du mot *bulle*, *bulia*, qui veut dire aussi cédule, rescrit... *Bill* est un mot d'origine toute française.

COMITÉ, subst. masc., Réunion d'un nombre relativement restreint de personnes, ou, plus spécialement, de membres d'un corps plus nombreux, d'une assemblée, laquelle réunion est chargée de s'occuper d'affaires déterminées, de donner un avis, de préparer une délibération.

LECTURE, subst. fém., Désigne les différentes phases que traverse un *bill*, au parlement anglais, avant d'être adopté par les Chambres: première lecture, deuxième lecture, troisième lecture.

Voilà des explications que l'on trouve dans les bons dictionnaires, dans les bonnes *revues* et dans les meilleurs journaux et auteurs français. Pourquoi les rejeter en Canada?

Signalons encore aujourd'hui une autre expression que les *puristes* veulent bannir de notre langage administratif:

LA SANTÉ d'une ville est tout aussi français que l'ÉTAT SANITAIRE d'une ville.

LE BUREAU de santé est tout aussi français que LE CONSEIL D'HYGIÈNE.

MAIS OFFICIER DE SANTÉ n'est pas français pour désigner le médecin employé par un BUREAU DE SANTÉ.

OFFICIER DE SANTÉ désigne un médecin autorisé à pratiquer, pendant un certain temps, sans avoir encore passé les derniers examens du doctorat.

Le *Health Officer* des anglais est tout simplement le médecin du conseil de santé.

Nous parlions un singulier langage, si nous écoutions toujours messieurs les *puristes*.

E. BLAIN DE SAINT-AUBIN.

P. S.—Un dernier détail qui n'est pas sans intérêt, au sujet du mot *Orateur* que l'on a tant discuté.

C'était en 1835. L'Académie Française allait publier une nouvelle édition de son dictionnaire. Guizot, depuis trois ans membre du cabinet Molé-Thiers, membre de l'Institut de France, Guizot dont les études sur l'Angleterre attiraient beaucoup l'attention, soumet à l'Académie un mémoire démontrant que l'on doit désigner par le mot *Orateur*, le président de la Chambre des Communes en Angleterre. L'Académie approuve le mémoire et insère le mot *Orateur* dans son dictionnaire. Nos puristes diront-ils encore que ce mot n'est pas français?—Quelques uns en sont capables.

E. B.

DE MONTRÉAL À LOURDES

(Suite)

VI

PERSÉCUTIONS

Le 18 janvier 1862, l'évêque, reconnaissant solennellement la vérité de l'apparition, avait annoncé le dessein de bâtir un sanctuaire pour répondre à la demande de la sainte Vierge, et, après quelques jours, les offrandes venues de toutes parts montaient à la somme de 500,000 francs. L'année suivante, on pouvait prévoir que la souscription atteindrait plusieurs millions.

L'église pût donc être bâtie sur les plus grandes proportions, et, pendant ce temps, les pèlerinages affluaient.

Le Souverain-Pontife, qui suivait tous ces événements avec le plus vif intérêt, envoya à l'évêque de Tarbes un bref daté du 4 septembre 1869, qui confirmait sa décision sur la vérité de l'apparition.

Plus tard, Mgr l'évêque de Tarbes ayant établi une confrérie en l'honneur de l'Immaculée Conception, le